

# Ecole Supérieure des Affaires

Date: 20 mai 2020

# PREMIER APPEL A CANDIDATURE A UNE FONCTION DE DIRECTEUR/TRICE ADJOINT/E DANS UNE ECOLE DE PROMOTION SOCIALE

Coordonnées du P.O.:

Nom: CBC Namur-Luxembourg - Formation & Enseignement

Adresse: Rue du Collège 8 - 5000 Namur

<u>Coordonnées de l'école</u> :

Nom : Ecole Supérieure des Affaires

Adresse: Rue du Collège 8 - 5000 Namur

Site web: www.esa-namur.be

Date présumée d'entrée en fonction : 1<sup>er</sup> septembre 2020

<u>Caractéristiques de l'école</u> : Ecole supérieure de promotion sociale

### Nature de l'emploi :

Mi-temps : Emploi définitivement vacant Mi-temps : Emploi temporairement vacant

Les dossiers de candidature doivent être envoyés, au plus tard le 15 juin 2020 :

- par courrier ordinaire ou déposés contre accusé de réception ;
- et par envoi électronique avec accusé de réception.

à l'attention de

Madame Carine Dechamps Directrice Rue du Collège 8 5000 Namur

carinedechamps@esa-namur.be

# Le dossier de candidature comportera :

- le curriculum vitae
- la lettre de motivation
- la description de la conception de la fonction par le/la candidat/e (max 3p)

Le cas échéant, une copie des attestations de réussite obtenues dans le cadre de la formation spécifique sera jointe à la candidature

Coordonnées de la personne-contact auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Carine Dechamps, Directrice

carinedechamps@esa-namur.be

# Destinataires de l'appel :

Toute personne remplissant les conditions d'accès à la fonction.

#### Annexes:

- Annexe 1 : Conditions d'accès à la fonction
- Annexe 2 : Profil de fonction établi par le Pouvoir organisateur.

# Annexe 1. Conditions d'accès à la fonction

# Les conditions légales d'accès à la fonction sont:

# Il s'agit d'un premier appel

- 1° être porteur d'un titre du niveau supérieur du 1er degré au moins ;
- 2° être porteur d'un titre pédagogique ;
- 3° compter une ancienneté de service de trois ans au sein de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française ; 4° avoir répondu à l'appel à candidatures.

Le/la directeur/trice-adjoint(e) soutient la direction dans ses missions. Il/Elle agit en concertation avec celle-ci et exerce sa fonction sous son autorité et celle du P.O., dans le respect du cadre légal et des règles déontologiques. Il/Elle adhère aux valeurs de l'établissement.

**MISSIONS** 

**PROFIL** 

#### 1. Sur le plan organisationnel

Le/La directeur/trice adjoint(e)

- supervise la gestion quotidienne de l'établissement : horaires des cours, occupation de locaux, besoins de matériel, remplacement d'effectifs, suivi des évaluations...;
- prend en charge le soutien logistique au quotidien;
- participe à l'établissement des horaires du personnel de l'équipe administrative, des évaluations, des conseils des études...;
- gère les demandes statistiques.

#### 2. Sur le plan administratif:

Le/La directeur/trice adjoint(e)

- prépare divers documents administratifs ;
- organise avec le personnel du secrétariat l'accueil des étudiants et les inscriptions;
- supervise et participe à la gestion administrative des dossiers étudiants et des bases de données concomitantes dans le strict respect des dispositions légales et règlementaires;
- effectue le suivi des évaluations ;
- prépare et supervise les opérations de fin d'année (bulletins, motivation des échecs...);
- gère les congés-éducation payés et l'administration des conventions;
- veille à l'application du RGE et ROI;
- traite les courriels et en fait le suivi.

#### II/Elle sera capable:

- de grande disponibilité et de souplesse ;
- d'engagement et d'implication ;
- d'ouverture aux changements;
- d'une bonne résistance au stress, d'autonomie, de proactivité et de professionnalisme;
- de mobiliser et d'animer une équipe;
- de s'intégrer aux équipes administrative et de support;
- d'établir des priorités et de gérer son temps ;
- de planifier le travail et de faire accepter les décisions dans la transparence;
- d'apporter son aide logistique à l'occasion d'évènements particuliers.

#### II/Elle sera capable:

- de maîtriser les outils informatiques (Windows, Word, Excel, Access...);
- de rechercher, d'analyser, de synthétiser et de faire appliquer les textes légaux et réglementaires ainsi que les circulaires;
- d'identifier les besoins et d'établir les priorités;
- de communiquer clairement les missions administratives demandées;
- de faire preuve de capacités rédactionnelles.

MISSIONS PROFIL

# 3. Sur le plan de la communication interne et externe :

Le/La directeur/trice adjoint(e)

- tient à jour la documentation informative et publicitaire interne et externe;
- promeut l'enseignement dispensé auprès du public et auprès des acteurs socioéconomiques;
- représente l'établissement.

#### 4. Sur le plan pédagogique :

Le/La directeur/trice adjoint(e)

- participe à la mise en œuvre de la politique pédagogique;
- prend part aux groupes de travail internes et externes;
- organise les Conseils des études en concertation avec les chargés de cours et la Direction;
- collabore activement avec les coordinations de section;
- contribue à l'organisation des VA;
- participe à la réflexion sur l'offre de formation.

#### 4. Sur le plan relationnel:

Le/La directeur/trice adjoint(e)

- recherche des solutions aux problèmes qui lui sont soumis (gestion des conflits, demandes particulières des différents acteurs...);
- gère les relations avec les étudiants et participe au plan d'accompagnement dans le cadre de l'enseignement inclusif;
- collabore activement dans ses champs d'activité à la mise en œuvre de la politique qualité en collaboration avec la coordination Qualité.

II/Elle est capable de :

- de communiquer avec clarté, rigueur et précision;
- d'avoir le sens de l'écoute;
- d'utiliser les outils de communication ;
- de faire preuve d'une bonne présentation.

II/Elle est capable de :

- se tenir informé(e) sur les contenus des dossiers pédagogiques, sur l'évolution des outils pédagogiques et des nouvelles technologies;
- de travailler en équipe ;
- de prendre des décisions en concertation et d'agir avec cohérence.

II/Elle est capable de :

- de prendre une posture de direction ;
- de faire preuve de fiabilité;
- d'assumer ses responsabilités ;
- de prévenir et résoudre les conflits ;
- de gérer la pression et le stress face à des situations imprévues ou complexes;
- de créer un climat d'échange et de confiance;
- d'évaluer son action.

# Profil légal de la fonction

# Compétences comportementales:

- 1. Analyser l'information.
- 2. Résoudre les problèmes.
- 3. Travailler en équipe.
- 4. S'adapter.
- 5. Faire preuve de fiabilité.
- 6. Avoir le sens de l'écoute et de la communication.

# <u>Critères principaux de sélection des candidats et pondération</u> <u>attribuée</u>

# 1° Les compétences comportementales

	Niveau de maîtrise	Pondération
Être cohérent dans ses principes, ses valeurs et son comportement, avoir le sens de l'intérêt général et respecter la dignité de la fonction	С	10%
Être capable de fédérer des équipes autour de projets communs et de gérer des projets collectifs	В	10%
Avoir la capacité d'accompagner le changement	А	10%
Avoir la capacité de prendre des décisions et de s'y tenir après avoir instruit la question à trancher et/ou au terme d'un processus participatif	В	10%
Avoir une capacité d'observation objective et d'analyse du fonctionnement de son école en vue, le cas échéant, de dégager des pistes d'action alternatives	С	10%
Avoir le sens de l'écoute et de la communication, être capable de manifester de l'empathie, de la reconnaissance et de l'enthousiasme	С	10%

# 2° Les compétences techniques

	Niveau de maîtrise	Pondération
Avoir la capacité de lire et comprendre un texte juridique	С	10%
Maîtriser les techniques de communication tant orale qu'écrite.	С	10%
Disposer de compétences pédagogiques et montrer de l'intérêt pour la recherche en éducation adaptée au niveau d'enseignement concerné	A	
Être capable de gérer des réunions	В	10%
Être capable de gérer des conflits	А	
Être capable de piloter l'implémentation du numérique dans les dispositifs d'enseignement et de gouvernance, dans le cadre du développement de l'environnement numérique de l'établissement	В	
Maitriser les outils numériques courant	С	10%

# Le niveau de maitrise des compétences

- 1° Niveau de maitrise (A) : aptitude à acquérir la compétence Avoir des notions théoriques ; avoir une connaissance, une compréhension.
- 2° Niveau de maitrise (B) : élémentaire

Agir de façon réactive ; agir avec un accompagnement.

3° Niveau de maitrise (C) : intermédiaire

Agir de façon proactive ; agir de façon autonome.

4° Niveau de maitrise (D) : avancé

Ajouter des propositions créatives ; faire preuve d'anticipation.